

Station Verte.com

le magazine professionnel des 600 Stations Vertes

Le Mot du Président

Je tiens tout d'abord à saluer ici le premier jumelage entre deux communes labellisées : Sciez-sur-Léman (Haute-Savoie) et Wasselonne (Bas-Rhin) et je lance un appel à toutes les communes du réseau qui recherchent des communes avec lesquelles travailler. Je vous invite à regarder si, parmi les Stations Vertes de votre région ou d'une autre région en France, vous n'auriez pas des points de convergence à exploiter.

Concernant les projets mis en œuvre cette année par votre Fédération, nous travaillons depuis le début de l'année à la refonte des critères de la charte Village de Neige. Cette marque-ombrelle, que nous avons imaginée dans les années 1980, concerne aujourd'hui 20 Stations Vertes. Elles ont pour caractéristique de proposer une offre touristique et des équipements orientés vers la découverte de la nature et les loisirs de neige l'hiver. Nous vous présenterons les résultats de cette réflexion lors du Congrès.

Autre point à l'ordre du jour de notre rendez-vous annuel : le vote pour le renouvellement de vos représentants au Conseil d'Administration. Ce dernier, renouvelable par moitié tous les trois ans, est en effet élu pour une durée de six ans. Cette année, treize sièges seront à pourvoir.

Je termine cet édito en rendant un hommage particulier à un membre de votre Conseil d'Administration, Yves CLAUDEY, Maire de Clairvaux-les-Lacs (Jura), disparu dramatiquement il y a quelques mois. Avec l'enthousiasme qui le caractérisait, il a su projeter sa commune en avant et contribuer à l'avancée du label. Clairvaux-les-Lacs est d'ailleurs une Station Verte dynamique qui fait figure de modèle ; elle a récemment obtenu son classement en station de tourisme et ses vestiges d'habitations préhistoriques lacustres (palafittes) font désormais partie du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Je vous donne rendez-vous pour la 12^e édition de notre Congrès national les 12, 13 et 14 octobre prochains à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

A bientôt,

Noël RAVASSARD
Président




Actualité **P2**

Votre Conseil d'Administration : 13 sièges à pourvoir en octobre **P3**

Transports : aménager la ville pour prendre le temps de la découvrir **P4 - 5**

Mise aux normes de sécurité incendie dans les petits hôtels **P6**

«Les animaux de Saint-Blaise», une visite ludique à Arnac-Pompadour (Corrèze) **P7**

Plan d'actions de communication 2011 **P8**



1er jumelage entre deux communes Stations Vertes. Le 12 juin dernier, Sciez-sur-Léman (Haute-Savoie) et Wasselonne (Bas-Rhin) ont officialisé leur rapprochement. Outre les liens tissés entre les populations et les échanges futurs en matière de culture ou de sport, ce jumelage permettra une meilleure connaissance réciproque des stratégies touristiques, un échange de bonnes pratiques ou la promotion mutuelle des produits touristiques typiques de ces deux territoires. Pour toute demande de conseils pour un jumelage, n'hésitez pas à contacter Philippe BERNEZ, Directeur de la Fédération, mobile : 06 80 30 50 65 – e-mail : philippe.bernez@stationverte.com



Winflags accrochés à La Roche-Chalais (Dordogne)



Signature du jumelage

10 nouvelles Stations Vertes. Suite aux deux réunions de la Commission nationale de Classement, de Radiation et de Prospective les 13 avril et 27 juin, nous souhaitons la bienvenue à Parcou (Dordogne), Le Conquet, Plozévet et Plouarzel (Finistère), Publier (Haute-Savoie), Vouvray (Indre-et-Loire), Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), Lanslevillard (Savoie), Saint-Saëns (Seine-Maritime) et Sinnamary (Guyane), 3^e Station Verte du réseau à être labellisée en outre-mer. Des communes auparavant labellisées dans le cadre d'ensembles touristiques ont également été relabellisées « Station Verte » seules : Castets (Landes), Linxe (Landes) et Osséjà (Pyrénées-Orientales).

21 remises de charte organisées au cœur des régions courant printemps / été. La cérémonie de remise officielle de la charte Station Verte est un moment important partagé par le Maire et les services de la mairie et de l'Office de tourisme d'une commune récemment entrée dans le réseau ainsi que par les personnalités locales et la population. Le Président de la Fédération, ou en cas d'empêchement un des membres du Conseil d'Administration le représentant, vient chaque fois sur place pour cet évènement.

16 grandes voiles (winflags) logotées Station Verte ont été commandées par les mairies de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), Châtel-Censoir (Yonne), Ébreuil (Allier), La Ménitrie (Maine-et-Loire), La Roche-Chalais (Dordogne), Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), Sainte-Suzanne (Mayenne), Tennie (Sarthe), Vogüé (Ardèche), Vonnas (Ain) et l'O.T. de Vézère-Monédières. Le bon de commande est à télécharger via l'intranet, rubrique « ressources documentaires ».

103 destinations labellisées FAMILLE PLUS. Le cap des 100 destinations touristiques reconnues pour leur qualité d'accueil des touristes en famille avec enfants a été dépassé le 8 juin dernier lors du Comité de gestion de la marque, présidé par votre Fédération. Parmi les nouvelles labellisées, on compte la Station Verte de La Bresse (Vosges).

Partenariat avec l'AMRF. Dans le cadre du 40^e anniversaire cette année de l'Association des Maires ruraux de France, le label Station Verte est partenaire du concours photos grand public « Regards sur la Ruralité ». Murat (Cantal) est volontaire pour offrir un séjour et Michel ROCHE, membre du Conseil d'Administration de la Fédération et par ailleurs passionné de photographie, a accepté de faire partie du Jury.



Visuel définitif de la marque France. Frédéric LEFEBVRE, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, a présenté cet été la marque « Rendez-vous en France » qui sera déployée sur l'ensemble des actions de promotion de la destination France sous l'impulsion d'Atout France, l'Agence de développement Touristique de la France. Un site internet dédié servira de support à la promotion des attraits de notre pays que ce soit en France ou à l'étranger : www.rendezvousenfrance.com.



Votre Conseil d'Administration : 13 sièges à pourvoir en octobre



En réunion du Conseil d'Administration de la Fédération

Tout représentant d'une Station Verte peut être candidat au siège d'Administrateur de la Fédération.

Les membres du Conseil d'Administration, renouvelable par moitié tous les trois ans, sont élus pour une durée de six ans. Rendez-vous le 13 octobre prochain à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) pour l'Assemblée Générale.

Maire, adjoint, président de l'office de tourisme ou technicien : au service du réseau et du label, le Conseil d'Administration est composé de 25 représentants des communes adhérentes. De plus, il comporte des membres dont la voix est consultative ; il s'agit de 3 membres de droit représentant les organismes avec lesquels la Fédération a signé une convention* et jusqu'à 5 membres associés, cooptés par les membres du Conseil d'Administration.

En tant que représentants des adhérents, les membres du Conseil d'Administration sont des interlocuteurs privilégiés sur le terrain. Vous qui lisez ces lignes, vous pouvez apporter vos idées et votre contribution au label en demandant au Conseil Municipal de votre commune de proposer votre candidature à l'un des 13 sièges à pourvoir en octobre.

Quelles sont les missions des Administrateurs ?

Concrètement, ils participent aux réunions du Conseil d'Administration pour faire profiter le réseau de leur expérience de terrain. Au programme : suivi du budget de la Fédération, décision des actions à mettre en œuvre, validation du montant des cotisations annuelles, etc. De plus, ils prennent part à des réflexions essentielles sur le tourisme, l'évolution des critères de la charte Station Verte, le cadre réglementaire, les partenariats, etc. Que ce soit par des réunions physiques – le plus souvent à Paris par commodité –, au téléphone ou par e-mail, ils donnent leur avis et impulsent le développement du label. Ils font aussi remonter les bonnes pratiques qu'ils observent et suggèrent de nouvelles candidatures de communes au label. Les Administrateurs ont d'autre part un rôle de représentants de la Fédération lors des cérémonies officielles de remise de Charte, événements saluant l'entrée de toute nouvelle commune dans le réseau, ou lors d'interviews avec les media.

Pour plus d'informations,

Contactez Philippe BERNEZ, Directeur, tél. 03 80 54 10 49
mobile : 06 80 30 50 65 – e-mail : philippe.bernez@stationverte.com

Pour devenir membre du Conseil d'Administration de la Fédération,

renvoyez-nous le formulaire de candidature à télécharger via l'intranet de www.stationverte.com, rubrique « la vie de la Fédération » et la copie de la délibération du Conseil Municipal

Date limite de dépôt : vendredi 23 septembre



Enfin, chaque membre s'inscrit dans l'une des trois Commissions de travail de la Fédération :

- > « Classement, Contrôle et Prospective » : traitement des demandes de labellisation et des dossiers de communes à radier
- > « Promotion-Communication » : suivi des plans d'achats d'espaces pour accroître la notoriété du label
- > « Réglementation et Animation de réseau » : gestion de l'animation du réseau sur le terrain

Quelles disponibilités prévoir ?

En 2010, les Administrateurs ont participé à deux réunions du Conseil d'Administration. Les membres du Bureau, quant à eux, devaient également assister à six réunions supplémentaires. Enfin, chaque Administrateur s'est déplacé pour l'une des trois commissions de travail dont il fait partie ; à trois reprises pour la Commission nationale de Contrôle, de Classement et de Prospective et la Commission Réglementation et Animation de réseau et à deux reprises pour la Commission Promotion-Communication.

* l'Association des Maires de France (AMF), le Réseau national des Destinations Départementales (RN2D) et la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (FNOTSI)

Liste des administrateurs sur l'Intranet de www.stationverte.com, rubrique « vie de la Fédération / vos interlocuteurs »



Centre d'hébergement de Bourbon-Lancy

En Bourgogne du sud, Bourbon-Lancy est reconnue comme une « ville vélotouristique ». Entretien avec Jean-Paul DRAPIER, Maire.

StationVerte.com : Quels sont les atouts de Bourbon-Lancy en matière de cyclotourisme ?

Jean-Paul DRAPIER : Tout d'abord un environnement favorable à la pratique du vélo : des paysages vallonnés typiques du Charolais et du Brionnais, – c'est ici que Bernard Thévenet, deux fois vainqueur du Tour de France, a grandi –. De plus, nous bénéficions depuis plusieurs années des efforts du Conseil Général pour développer les voies vertes. Enfin, Bourbon-Lancy est aussi située sur le Tour de Bourgogne à Vélo® et l'EuroVelo 6 Nantes-Budapest. La ville compte deux clubs de vélos (cyclotourisme et cyclisme). En 2009, le club cyclo local a accueilli la Semaine nationale et européenne des jeunes cyclotouristes, ce qui a été l'occasion de montrer à la Fédération française de cyclotourisme ce dont nous étions capables. Nous avons ensuite postulé pour leur label « Ville Vélotouristique » que nous venons d'obtenir après des communes comme Nice ou Albertville.

Avez-vous beaucoup de touristes à vélo ?

Les hôteliers et les commerçants observent clairement une valeur ajoutée du fait de l'itinérance à vélo. Les touristes viennent de tous horizons, par exemple d'Europe du nord, de Belgique ou des Pays-Bas. Nous avons aussi des Français, comme ce jeune enseignant arrivé de Nantes il y a un mois. Après être resté deux jours, il a poursuivi son voyage jusque Téhéran. Pour la plupart d'entre eux, la Bourgogne du sud, c'est déjà le sud ! Nous avons des paysages qui sont aussi beaux qu'en Provence ! Les touristes apprécient les contacts très chaleureux qu'ils nouent ici avec les habitants : Les visiteurs prennent alors conscience que Bourbon-Lancy a aussi une histoire industrielle et ouvrière.

Votre commune a même monté un projet de centre d'hébergement adapté aux touristes à vélo...

La Basse-Cour est en effet un centre d'hébergement collectif de 10 chambres et de 28 couchages aménagé dans les dépendances d'un château, devenu municipal il y a plusieurs décennies. C'est un lieu dédié entre autres aux cyclotouristes ; d'ailleurs on peut y louer des vélos électriques. Sa position est stratégique car il est installé au cœur de la ville directement au bord de la voie verte inter-urbaine reliant la voie verte départementale [NDLR : 12kms de chemins sécurisés permettent de rejoindre Gilly-sur-Loire, plus au sud]. On y accueille beaucoup de regroupements familiaux et entre amis. Pour moi, c'est le projet le plus intéressant que j'ai eu l'occasion de mener car on est vraiment dans le volet social du tourisme durable. Les bâtiments ont en effet été réhabilités dans le cadre d'un chantier d'insertion mené pendant trois ans avec les acteurs sociaux. Aujourd'hui, un atelier d'insertion de huit emplois permanents gère la Basse-Cour et deux gîtes à proximité, incluant la restauration sur place. Tout est fait pour que ces salariés puissent se former et aussi réfléchir à la suite de leur projet professionnel.

Que recherche le visiteur d'après vous ?

Il n'est pas dans une thématique unique : il recherche des éléments insolites et ludiques, de loisirs, il a envie de découvrir. En même temps, cela lui convient de disposer de moments parfois plus calmes en famille. Il est séduit par des lieux d'accueil chaleureux. Il recherche un bon rapport-qualité prix... Parfois, il est même prêt à payer un peu plus cher et à accepter une certaine rusticité si cela correspond à des produits touristiques durables et authentiques. Les Stations Vertes peuvent répondre aux besoins des citadins. À nous de leur apporter de la complémentarité, des territoires à découvrir avec une multitude de facettes : de la nature, des moments culturels, du bien-être mais aussi ne rien faire.



prendre le temps de la découvrir



Les cyclotouristes apprécient Bourbon-lancy

Déplacements doux : comment aménager la ville ?

Toutes les villes sont en train de repenser leur aménagement urbain, notamment en centre-ville aussi bien pour les visiteurs que pour les habitants. L'objectif est de limiter la circulation auto en proposant les déplacements doux comme alternative, tout en évitant la confrontation des usages et par le biais d'un cheminement pratique. Par exemple, à Bourbon-Lancy, nous avons une voie piétonnière à fort dénivelé qui relie le quartier médiéval avec son beffroi, et le quartier thermal au sud-est de la ville avec l'établissement thermal et son Centre Bien être Celtô. À partir de 2012, nous allons aller plus loin en créant un circuit de déambulation de 4,400 km qui permettra de relier trois quartiers de la ville (thermal, médiéval, lacustre) et de les découvrir sans avoir à utiliser la voiture. Il y a aussi une mise en scène à imaginer, par exemple, dans notre cas, la présence d'une forte pente amènera peut-être à privilégier la mise à disposition de vélos électriques. Trois gares de location seront mises en place et ce projet devra mobiliser tous les acteurs locaux. Il faudra que l'on puisse rendre son vélo chez le restaurateur chez qui on souhaite s'arrêter déjeuner ! En bref, il y a un besoin d'accompagner les mutations qui arrivent dans dix ans, vingt ans. On n'impose pas des usages, on essaie juste de façonner la ville. La ville vélotouristique, pour moi, n'est pas la ville sans voiture mais c'est la ville où on peut déambuler sans voiture.

C'est dit !

Pauline BERNARD, du centre d'hébergement et gîtes ruraux La Basse-cour : « 90 % des clients sont français, le reste vient de Belgique, Angleterre, Pays Bas »

« Ils viennent principalement pour le tour de Bourgogne à vélo® ou pour le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Quelques uns ont des parcours atypiques, par exemple faire la route de la soie ; la plupart arrivent seuls mais nous avons quelquefois des petits groupes d'amis (pas plus de 4 personnes). En moyenne, ils restent une nuit mais certains restent deux nuits pour faire des visites, des soins à l'espace bien-être Celtô. »

Arlette BREGERON, de la boulangerie-pâtisserie Bregeron, place de la Mairie : « nous faisons 25% de chiffre d'affaires l'été »

« L'affluence estivale est au rendez-vous et c'est encore plus visible les années où la commune organise l'été des portraits ! Je dirais que la part de Français est de 60%, le reste vient d'horizons variés, parfois c'est difficile à dire. Les Hollandais et les Anglais sont des touristes réguliers ; il y a aussi des curistes. Ils viennent acheter du pain, des sandwiches, des boissons, des pâtisseries avant de partir en pique-nique. Les cyclotouristes que l'on voit sont plutôt des seniors ; il y a beaucoup d'individuels mais on voit aussi des couples. Certaines semaines, ils vont passer en très grand nombre et puis d'autres semaines seront beaucoup plus calmes. On les entend parler de la voie verte, la plupart continuent vers Digoin et même Pierrefitte-Nestalas / Cauterets. Les vacanciers aiment bien repartir avec des spécialités de la région. »

2 questions à Anissa SIDI-MOUSSA, service Développement tourisme, Fédération française de cyclotourisme

Que signifie ce concept de « ville vélotouristique » ?

Une "Ville vélotouristique" offre aux pratiquants du vélo un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme. Elle met également en place des animations et des manifestations autour du vélo. Le concept a été lancé sous l'égide du Comité de promotion du vélo qui rassemble l'ensemble des acteurs majeurs du cycle en France. La Fédération française de cyclotourisme a pris en charge le développement du label afin d'accompagner au plus près les collectivités. Il est encore récent mais commence à être connu notamment des adhérents de la Fédération française de cyclotourisme.

Quelles actions la commune de Bourbon-Lancy a-t-elle entreprises pour obtenir ce label ?

- > Le développement des infrastructures nécessaires aux déplacements doux avec notamment la mise en place de circuits cyclotouristiques
- > L'accompagnement du Conseil Général de Saône-et-Loire pour la mise en œuvre des Voies vertes et du Conseil Régional de Bourgogne sur la Véloroute
- > La création en cours avec le club FFCT de la ville de 6 circuits sur les thèmes de la découverte du patrimoine de la campagne environnante.

Pour aller plus loin :

<http://bourbonlancy.stationverte.com/>
www.labasse-cour.fr
www.ffct.org
www.veloenfrance.fr

Mise aux normes de sécurité incendie dans les petits hôtels

Dans les Stations Vertes, environ 1 000 hôtels sont susceptibles d'être concernés par ces mises aux normes obligatoires à compter du 4 novembre prochain.

Ce que dit la loi

Des règles de sécurité face aux risques d'incendie et de panique ont été édictées dans l'arrêté du 24 juillet 2006. Initialement prévu au 4 août dernier, le délai de mise en œuvre a été repoussé au 4 novembre. Les mesures concernent les établissements recevant du public et particulièrement les « petits hôtels » de 5^e catégorie qui comptent moins de 50 chambres. L'objectif est de limiter les risques de propagation des incendies et de faciliter l'évacuation des clients en cas de nécessité.



Autre point de vigilance à noter :

les normes d'accès aux personnes handicapées seront applicables à partir du 1er janvier 2015.

Responsabilité des hôteliers

La présence d'une consigne en cas d'incendie sera obligatoirement affichée dans chaque chambre. Elle devra être rédigée en français, complétée par une bande dessinée et, le cas échéant, par une traduction du contenu dans les langues des occupants habituels. Les hôteliers devront y faire mention de l'interdiction d'utiliser les ascenseurs en cas d'incendie (exception faite pour ceux spécialement réservés à l'évacuation des personnes handicapées). Le cas échéant, l'établissement devra avoir fait l'objet de travaux de rénovation afin de s'assurer par exemple de :

- l'encloisonnement des cages d'escaliers
- la présence de trappes de désenfumage
- l'installation de portes coupe-feu
- la création d'un deuxième escalier dans certains cas
- la mise aux normes du système de détection de fumée
- la mise en conformité du système de sécurité incendie (SSI) et de l'éclairage de sécurité
- la mise en conformité des installations électriques
- la formation à la sécurité 2 fois par an
- etc.

Un assouplissement pour les hôtels de moins de 20 chambres

Face à l'investissement financier que représente cette mise aux normes pour les très petits hôtels, la réglementation a cependant été adaptée. Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'Etat chargé du tourisme, a en effet déclaré en mai dernier à l'Assemblée nationale que le Gouvernement avait décidé « d'adapter l'arrêté (...) ». L'encloisonnement des escaliers sera limité aux établissements de plus de 8 mètres, et nous allons prévoir une réglementation adaptée pour les petits hôtels, ceux qui reçoivent moins de 20 personnes. Nous allons mettre en place avec l'autorité locale un échancier des travaux d'accessibilité pour permettre aux acteurs de s'adapter en fonction des besoins et d'être au contact de la réalité, et la date d'entrée en vigueur de ces dispositions sera reportée à la fin de l'année 2011. »

En bref, les Préfectures pourront accorder des délais supplémentaires aux hôteliers qui déposeront un dossier détaillant les travaux à réaliser et un échancier. Cette souplesse ne concernera cependant pas les établissements qui présentent des risques avérés pour la sécurité des clients.



« Les animaux de Saint-Blaise », une visite ludique à Arnac-Pompadour (Corrèze)



Entretien avec
Stéphanie ROUGERIE,
Responsable
de l'Office de Tourisme



Une visite guidée de la chapelle

L'œuvre artistique de Brasilier dans la chapelle

StationVerte.com : Parlez-nous de la visite guidée que vous proposez à la Chapelle Saint-Blaise...

Stéphanie ROUGERIE : Nous proposons aux visiteurs de découvrir pendant trente minutes cet édifice du 16^e dont la particularité est d'héberger une peinture de 300 m² signée André BRASILIER. Cet artiste a été chargé de la restauration de la chapelle pendant cinq ans, ce qui a permis de mobiliser les acteurs pour sa réhabilitation et son ouverture à la visite. L'œuvre de Brasilier se caractérise par un univers scriptural emprunt d'optimisme et dans lequel beaucoup d'animaux sont représentés, c'est ce que nous nous efforçons de faire comprendre au public. En complément à la visite, nous diffusons un film-documentaire de quarante minutes qui retrace toutes les étapes de restauration de la chapelle jusqu'à son inauguration en 2008.

Cette visite artistique est-elle adaptée pour les familles avec enfants ?

Tel quel, le produit n'était pas approprié comme nous l'ont d'ailleurs indiqué les familles. Il fallait proposer quelque chose de plus ludique pour cibler les 6-12 ans. À l'époque en 2009, aucune offre spécifique aux familles n'était référencée sur le secteur, aussi avons-nous réfléchi à la manière d'adapter la visite de manière originale à l'aide de livrets-jeux gratuits. Aujourd'hui, cette visite pour les enfants est intégrée au programme "En Corrèze, c'est les enfants d'abord" mis en place spécialement par le CDT (www.enfant-en-corrèze.fr).

En quoi cela consiste-t-il ?

À partir des animaux présents sur la peinture de Brasilier, nous avons rédigé des questions et proposé aux enfants des figures à colorier ou à relier à l'aide de points. Nous avons aussi souhaité inclure le cheval, symbole de Pompadour et qui correspond aussi à notre bestiaire ; un vocabulaire assorti est inclus au jeu de mots mêlés, par exemple « fer » ou « sabot ». Au final, nous nous efforçons de capter l'attention des enfants pendant et après la visite puisqu'ils peuvent emmener les jeux et les poursuivre plus tard. En prévision de cet été, nous avons apporté des améliorations graphiques.

Quel bilan faites-vous de cette activité ?

Nous sommes trois personnes à l'office de tourisme pour assurer les visites tout au long de l'année avec un renfort saisonnier que nous formons à l'exercice. Un tiers de notre clientèle vient de la région ou des départements limitrophes puis de l'Île de France. 38% de la clientèle étrangère est britannique. La fréquentation n'est pas encore à la hauteur de nos espérances parce que le public ne s'attend pas à trouver une telle œuvre dans la Cité du Cheval. Pourtant nous avons conquis André BRASILIER qui, né à Saumur, a toujours peint les chevaux et les représente ici.

Plan d'actions de communication 2011

ACTION DE VOTRE FEDERATION	DÉTAIL DU DISPOSITIF	DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE
	<ul style="list-style-type: none"> diffusion d'un spot publicitaire de 20 secondes sur 16 stations France Bleu, 7 stations RFM et 16 stations Virgin Radio (diffusion 6 fois par jour et par station de radio) 	4 au 8 avril
	<ul style="list-style-type: none"> jeu radio à différents intervalles pour faire gagner 43 séjours offerts par des stations volontaires 	18 au 22 avril 20 au 24 juin 27 juin au 1er juillet
	<ul style="list-style-type: none"> diffusion d'un spot radio de 25 secondes sur l'ensemble du réseau d'Autoroute Info diffusion de reportages sur les Stations Vertes (rediffusion 4 fois par semaine) émission de 130 minutes en direct du Congrès national 	avril à juin, septembre, octobre
	<ul style="list-style-type: none"> 1 semaine offerte par l'OT de La Roche Chalais pendant le salon de l'agriculture 1 séjour offert par Le ValJoly (Nord) 	Février, août
	<ul style="list-style-type: none"> pavé publicitaire renvoyant vers toutes les randonnées entrées par les stations sur notre site publi-reportage dans la rubrique Voyazine mettant en avant 3 idées de séjour à Poncin (Ain), Le Chambon sur Lignon (Haute-Loire) et Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence) lien vers une vidéo de 5mn de l'OT du Bourg d'Oisans (Isère) >>> dispositif appuyé pendant 2 semaines par un encadré en page d'accueil de voyages-sncf.com et par une e-newsletter envoyée le 19 avril à 2 600 000 abonnés 	21 mars au 2 mai
	<ul style="list-style-type: none"> rédactionnel sur Sorges (Dordogne) dans la rubrique « Dernières minutes » pour valoriser la manifestation prévue dans le cadre de la Fête de la Nature même dispositif pour l'été mais cette fois au sujet de Bretenoux (Lot) rédactionnel dans la rubrique « bons plans » pour valoriser une manifestation en automne 	mai, mi-juillet à mi-août, octobre
	<ul style="list-style-type: none"> valoriser des idées de séjours et activités dans les Stations Vertes en saison hivernale 	octobre / novembre
	<ul style="list-style-type: none"> mise en avant des 31 Stations Vertes (Gers, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne) concernées par cet événement organisé chaque année à Paris, quai Montebello, face à Notre Dame (120 000 personnes sur 3 jours) apposition du logo sur 20 000 tirés à part de La Dépêche du Midi, la e-newsletter adressée à 100 000 contacts sur le bassin parisien, 290 panneaux métro et 2 000 sets de table (incluant une carte des Stations Vertes du territoire) diffusion de la carte des Stations Vertes sur les stands tourisme mise en valeur de la thématique dans le dossier de presse de la manifestation 	16 au 18 septembre
	<ul style="list-style-type: none"> organisation d'un accueil de journalistes dans des Stations Vertes du Gers sous l'égide du CDT 	Automne 2011
	<ul style="list-style-type: none"> envoi d'un bulletin interne mensuel à tous les référents mise à disposition d'un plan d'actions locales fourniture d'une affiche pré-remplie aux couleurs des Stations Vertes pour la promotion de tout type d'activité ou de manifestation 	Toute l'année
	<ul style="list-style-type: none"> reconduction de l'abonnement annuel à la plateforme DATAPRESSE pour communiquer auprès des journalistes échange de visibilité avec la page Facebook du journal de l'Écotourisme : valorisation des Stations Vertes sur http://www.facebook.com/Tourisme.Durable et en échange, présence d'un encart en bas de page sur www.stationverte.com mise en place d'une exposition itinérante de cartes postales des Stations Vertes 	Toute l'année



Directeur de la publication :
Noël RAVASSARD
Fédération Française des Stations Vertes
et des Villages de Neige
BP 71698 – 21016 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 54 10 49 – Fax : 03 80 54 10 55

Rédacteur en Chef :
Philippe BERNEZ
Rédactrice en Chef adjointe : Samyra BENBACHIR
Comité de rédaction : Ludovic BABY - Carine GUGGER
Laurent SIFFERT

Comité de lecture : Commission Promotion Communication
N°10 – Juillet 2011 – Tirage : 4 000 exemplaires

Maquette / mise en page : Studio Tartax
Impression : Technic-Color
ISSN 1955-1096 • Dépôt légal : Juillet 2011

Crédit photos :
© OT du Pays de Pompadour -
© Commune de Bourbon-Lancy -
© Commune La Roche Chalais - © Commune Sciez-sur-Léman - © Fotolia : Richard Villalon - Edouard Marano - Alan Reed - Jorge Chaves - Auremar - Sylvain Bouquet - Catherine Clavery - Montferney - Kzenon - Alina Isakovitch - David Hughes - Matthieu Fabisiak - Philippe Graille



Besoin de précisions ?

Contactez Samyra BENBACHIR, Chargée de communication,
tél. 03 80 54 10 51 – e-mail : samyra.benbachir@stationverte.com